



2024-03-240-5-1

Election de nouveaux membres du bureau

Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 14 heures 00, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

**Présents** : Rémy GUILLOU, Jean-Yves ROLLAND, Marc VIDCOQ, Patrick HAMON, Jean-Pierre JAGLIN, Annie BENION, Yann BOUTIER, Georges GALLARDON, Alain KERBIRIOU, Jocelyne KERFERS, Bernadette LE BOEDEC, Guy LE FOLL, Sandra LE NOUVEL, Guy LE YOUDEC, Geneviève PINTO, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Robert MOISAN, François HINDRE, Guy QUERE, Florence LE SAINT, Michel LE CALVEZ, Alain BURLOT, Gervais LEMOINE, Claude BERNARD, Xavier CERTAIN, Michel HUBY, Pierre TANGUY, Christiane MOREL

**Excusés** : Hervé OLLIVIER, Daniel TREND, Jacques LAMBERT, Jacques LE POTIER, Alain CUPCIC, Emile DOHOLLOU, Daniel REAU, Jacques TROEL, Gilles THOMAS, Henri FLAGEUL, Gérard MATHECADE, Mireille JEGO, Gildas LE FRESNE, Julien VIDELO, Joseph PERROT, Jean-Pierre LE GOUX, Jean-Baptiste LE VERRE, Olivier ALAIN, Raymond GELEOC, Cécile NICOLAS, Pierre-Yves LE BORGNE, Christelle URVOIX, Marianne LORETTE, Xavier ROBIC, Jean JOURDEN

Date d'envoi des convocations : 20 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 29

Secrétaire de séance : Bruno Raoult

**Election de nouveaux membres au Bureau**

Les diverses élections communales ayant eu lieu ces derniers mois engendrent des répercussions sur la nomination des délégués des structures adhérentes au SMKU.

Par voie de conséquence, il manque à ce jour, deux délégués au Bureau du SMKU, qu'il convient d'élire (en remplacement de **M. Thierry TROËL** - SMKBA et **M. Loïc JAGLIN** - Hilvern).

Le Président fait appel à candidature.

Sandra LE NOUVEL propose sa candidature en remplacement de M. TROEL

Concernant le remplacement de M. Jaglin, aucun candidat ne se fait connaître. Aussi le président propose de reporter ce remplacement au prochain comité syndical.

Il met aux voix la candidature de Mme Sandra LE NOUVEL.

Mme Sandra LE NOUVEL est élue à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président,

Signé par : Guillaume ROBIC  
Date : 02/04/2024  
Qualité : PRESIDENT

**Bruno RAOULT**  
Secrétaire de séance